

Marie-Noëlle Laville

Introduction *

Cette matinée est issue d'un pari : celui de faire que nos travaux dans le pôle – ou au moins une partie d'entre eux – soient rattachés à la dynamique de l'EPFCL, dans un nouage entre le Forum-France, dont notre pôle est une parcelle, l'École et le collège clinique. Sans ce nouage, serait-il possible pour ceux qui le souhaitent de s'orienter dans le champ lacanien ?

J'ai eu la tâche, l'an passé à Paris, de conclure les journées nationales sur « Actes et inhibition » et d'introduire le thème des journées nationales de cette année : « Le devoir d'interpréter ». J'interrogeais alors le mot « devoir » en tant que souci éthique que Lacan situe comme étant de même substance que l'inconscient ; et l'acte d'interpréter qui pointe la position de l'analyste, notamment avec cette citation de Lacan : « Qui dira ce qu'il est l'analyste, et ce qu'il en reste, au pied du mur de l'interprétation ? »

Beaucoup de questions se posaient alors et je proposai une mise au travail par le biais du cartel, cet outil que Lacan a forgé, offert pour sa pertinence à faire avancer autant la psychanalyse que les psychanalystes. Dans notre pôle, un cartel a pu se constituer (composé de Ahmed Djihoud, Chantal Sourou, Bruno Geneste et Hervé de Saint-Affrique, plus-un Marie-Noëlle Laville), ainsi qu'un séminaire à l'initiative de Bruno Geneste, séminaire qui a permis à plusieurs participants d'exposer leur travail.

Ce matin, c'est une petite part de ce travail qui vous est proposée, juste avant la tenue des journées nationales le week-end prochain.

Nous avons souhaité inviter, pour nous aider dans notre réflexion, Didier Castanet, psychanalyste à Toulouse, que nous remercions d'être avec nous ce matin. Il a travaillé de longue date sur cette question de l'interprétation et a proposé de nombreux articles (notamment dans la revue *L'En-Je lacanien*). De plus, Didier Castanet fait partie du conseil scientifique des journées nationales 2017.

Alors, « qui dira ce qu'il est l'analyste, et ce qu'il en reste, au pied du mur de l'interprétation ¹ ? » Peut-être l'inconscient.

Une jeune femme, empêtrée dans ses relations amoureuses aux hommes qu'elle rencontre, pense que ça ne marchera jamais pour elle avec aucun homme. Elle est, de ce fait, toujours au bord de la rupture, qu'elle envisage chaque fois dès le début de la relation. Elle est empêtrée aussi parce que, dans cette histoire à deux, elle ajoute toujours une autre femme, soit l'ex du partenaire, soit une rivale potentielle. Elle est finalement et surtout empêchée quant à son désir. Elle dit : « De toutes façons, je n'ai rien d'intéressant. » Lors de cette formulation, un petit achoppement intervient entre « intèrés » et « sant ». Je répercute cela par un : « intèrés ... sant ? » en marquant la césure comme lors de son achoppement avec une légère pointe interrogative. Elle affirme : « Oui, je ne suis pas intéressante » ; ce qui n'est pas la même chose. Et elle enchaîne : « Comme ma mère », etc. J'envisage alors que mon intervention n'a pas vraiment servi, n'a pas été entendue, sans pour autant savoir ce qui aurait dû en découler ; mais finalement, puisque l'analysante aborde ses identifications, pourquoi pas ?

Elle part quelques jours en vacances et en revient assez mal, disant qu'elle n'a pas profité de son voyage parce qu'elle a éprouvé des angoisses incompréhensibles. Elle me relate alors un rêve : elle était en séance et je lui disais : « Pourquoi est-ce que vous gâchez toujours tout ? »

Ce rêve interprète, peut-être à partir de la première interprétation. Ce n'est pas si sûr cependant, puisqu'il y a déjà eu en quelque sorte un achoppement de l'inconscient lui-même, par l'hésitation dans l'énonciation.

Mais le rêve de l'analysante déclare quelque chose qui concerne le sujet ; qu'il y a de la jouissance, du gâchis sur son désir, sujet qui signale là une avancée dans sa cure. Étonnant, car si le rêve n'est pas pensé, calculé, comme le dit Lacan, la jouissance, elle, calcule, pense. C'est par le fantasme qu'elle est de l'ordre de ce jugement, qu'elle relève de l'Autre et qu'elle est impuissance, précise-t-il². Or le but de l'analyse est de passer de l'impuissance que le fantasme tente de voiler mais en fait ancre dans le sujet, à l'impossible logique qu'est le réel.

Le rêve de cette patiente souligne que sa position subjective se modifie, par cette question au plus près de la jouissance qui la bouscule jusqu'à l'angoisse. Il s'est fait une sorte de traduction qui réside dans le « toujours » du rêve en regard des signifiants qui ont consonné ou résonné, dans ce cas un achoppement : « L'interprétation pour déchiffrer la diachronie des répétitions inconscientes, doit introduire dans la synchronie des signifiants qui s'y composent quelque chose qui soudain rende la traduction possible³ [...]. »


L'analyste, par la vertu du transfert, est donc consubstantiel à l'inconscient. Présence de l'analyste dans l'inconscient mais qui n'en fait que





plus apparaître ce qui manque, présence sur fond d'absence, dans ce cas un vide entre deux syllabes.

Donc à chaque moment de l'analyse, l'interprétation donne une nouvelle orientation au sujet. Il s'agit de savoir à chaque moment de la relation analytique (je paraphrase Lacan dans le *Séminaire I*) à quel niveau doit être apportée l'interprétation.

Lacan précise que l'interprétation ne doit pas être imposée à l'analysant. L'analyste n'a pas autorité (en traduisant par exemple du côté du sens). C'est comme cela que je comprends ce qu'est le silence de l'analyste que Lacan pose comme l'éthique de la psychanalyse. Le silence de l'analyste – qui n'est pas se taire – soutient l'éthique de la psychanalyse parce qu'il se passe de l'Autre. Colette Soler dit : « Dans la structure du transfert, le silence parle ⁴. »

À chaque bougé de l'analysant, l'analyste lui-même est délogé d'une place pour ce dernier. Car en même temps que le transfert s'affirme comme par ce rêve que l'on peut qualifier de rêve de transfert, l'analyste en est destitué en substance et en personne. Et cela ira jusqu'à la chute du sujet supposé savoir, qui est la garantie pour l'analysant que son analyse puisse se terminer, et qui décidera finalement qu'il n'y a plus d'analyste.

*  Texte prononcé lors de la matinée préparatoire aux Journées nationales de Toulouse « Le devoir d'interpréter », le 18 novembre 2017 à Bordeaux.

1.  J. Lacan, « La direction de la cure » (1958), dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 591.
2.  J. Lacan, « ... ou pire, Compte Rendu du séminaire 1971-1972 », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 551.
3.  J. Lacan, « La direction de la cure », art. cit., p. 593.
4.  C. Soler, « Quel devoir », *Mensuel*, n° 113, Paris, EPFCL, mars 2017, p. 54.